

LES MANGEURS DE FEU

LES CAVALIERS NOIRS DE L'OURAL—Deuxième partie

Le Secret de l'Homme Masqué

Il avait été obligé de donner sa démission à la suite d'une affaire mystérieuse qui était restée inconnue du public, une dénonciation circonstanciée était arrivée à la préfecture, accusant Luce d'avoir conservé, et caché en lieu sûr, un double dossier de la mystérieuse affaire, qu'il avait fait copier en une nuit par son secrétaire particulier. Si ce dossier existait entre ses mains, on voulait s'en emparer à tout prix, et comme on ne supposait pas son détenteur assez naïf pour le garder chez lui, on le faisait filer depuis une quinzaine de jours pour savoir s'il n'avait pas, sous un nom supposé, un second logement dans quelque coin de Paris.

Dès le premier jour, Luce s'était aperçu qu'il était suivi ; il rentra pour examiner à loisir les inspecteurs qu'on avait chargés de cette besogne. Ils étaient deux, l'un pour le jour et l'autre pour la nuit.

Oh ! ch ! fit-il ordre est donné de ne pas me perdre de vue ; c'est grave.

Un novice les eût simplement dépistés, en passant dans sa chambre secrète et en ne sortant plus que sous un déguisement ; mais il comprit que cette note arrivait soir et matin pendant huit jours au rapport : " N'est pas sorti de chez lui ", ferait porter tout l'effort de la police sur la maison qu'il habitait et pourrait amener la découverte du secret de son double logement ; il imagina alors, pour se débarrasser d'une surveillance gênante, une ruse des plus simples.

Il sortit un jour avec une malle vide et un sac de nuit à la main, prit une voiture et se fit conduire à la gare de Lyon. Au moment où il prenait son billet, l'inspecteur était derrière lui.

Melun ! fit-il au guichet.

Et il eut la satisfaction d'entendre son surveillant prendre son billet pour la même destination.

Il était huit heures du soir, le train partait à huit vingt-cinq ; il s'installa au buffet et envoya le garçon lui prendre un second billet pour Maisons-Alfort. Il s'était arrangé de façon à laisser croire que ce dernier lui rendait simplement la monnaie de sa consommation.

Ayant remarqué qu'à chaque station l'inspecteur se mettait à la portière pour surveiller les voyageurs quittant le train, il profita de la nuit pour descendre à Maisons-Alfort, au risque d'un procès verbal. Mais de ce côté, justement, attendaient les voyageurs remontant à Paris, et il put se glisser au milieu d'eux sans être aperçu par les employés de la voie. Il s'esquiva et rentra par le tramway, son sac de nuit à la main, laissant l'inspecteur filer tranquillement sur Melun. Quant à la malle vide, il en avait fait le sacrifice.

—Monsieur va en voyage ? avait demandé sa gouvernante au départ.

—Oui, je pars pour quelque temps.

—Et si on demande monsieur ?

—Vous direz que je suis en Tartarie.

Et Luce s'était frotté les mains, en se disant :

—S'ils l'interrogent, ils verront que je me moque d'eux... Oh ! messieurs de la préfecture, vous vous croyez de force à rouler votre ancien chef de la sûreté !

Il s'était bien gardé de rentrer chez lui, mais s'était rendu directement à sa chambre secrète par l'entrée de la rue des Capucines, où désormais il allait vivre, ne sortant que déguisé à la barbe des agents, qui dès le lendemain avaient repris leur poste sur le boulevard attendant son retour.

L'inspecteur parti avec lui était revenu de Melun tout penaud, et avait reçu, l'oreille basse, la qualification d'imbécile, dont l'avait généreusement qualifié son chef.

Dès qu'on s'était aperçu que Luce se savait suivi, on avait détaché en observation sur le boulevard le dessus du panier de la sûreté... mais Luce ne rentrait pas. Au bout de huit jours, on expédia un placier en vins à son domicile pour se renseigner.

—Parti pour la Tartarie, fit l'agent en revenant.

Une seconde épithète atteignit également le pauvre diable, et on chargea de l'affaire deux de ces hommes de choix qu'on a toujours en réserve pour les grandes occasions.

Le duel entre la préfecture et l'ancien chef de la sûreté devenait intéressant.

Cela durait déjà depuis quinze jours, les deux inspecteurs se relayaient jour et nuit avec une patience inaltérable ; ils avaient juré de ne pas quitter leur poste avant que Luce ne fût rentré.

Et ce dernier se tordait de rire, en allant tous les jours à ses affaires sous un déguisement nouveau.

Quant à la chambre, elle était encombrée d'épreuves photographiques et d'objets relevant de cet art, dont il s'occupait réellement à ses heures de loisir.

Au moment où nous pénétrons près de lui, il était en train de se transformer en cocher de bonne maison qui prend son jour de sortie.

Sous ce déguisement, il pouvait aller un peu partout, sans se faire remarquer de personne.

En attendant le moment d'agir, il s'en fut tranquillement dîner à trente-deux sous au Palais-Royal.

Dans la réunion tenue chez le comte d'Entraignes, il avait été chargé à la suite du grave accident qui s'y était produit, de découvrir le lieu où les trois délégués du conseil suprême des Invisibles qui avaient eu l'audace de signer la sentence devaient se cacher en attendant l'heure d'accomplir leur mandat. Sous le coup de l'émotion produite par la remise audacieuse du pli cacheté dans la demeure même du comte, et surtout par la voix qui s'était fait entendre répétant une phrase de l'arrêt, Olivier eût désiré que le policier s'occupât d'abord de découvrir ce mystère ; mais Luce lui avait répondu avec son sens pratique :

—La chose est sans importance immédiate, eu égard au danger que court votre existence et celle du capitaine ; jusqu'à présent les émissaires du Grand Conseil avaient simplement reçu l'ordre de s'emparer de votre personne ; au dernier lieu, on y avait ajouté cette clause : " Mort ou vif." Mais une condamnation régulière n'avait pas encore été prononcée contre vous. Il ne faudrait donc pas prendre cette arrestation pour un simple acte d'intimidation ; soyez assuré que les trois délégués ne rentreront en Russie qu'après l'avoir exécuté, à moins qu'ils ne succombent eux-mêmes dans l'exécution. Là est le danger, et c'est à cela qu'il faut parer sans plus tarder.

—Sur le terrain actuel de la lutte, M. Luce, fit alors le vieux tropeur, nous ne pouvons que suivre et vos conseils et votre direction ; parlez, que devons-nous faire ?

—A mon avis, vous ne pouvez rester ici ; on peut, nous en avons la preuve, s'y introduire trop facilement. Permettez-moi donc de vous offrir un asile pour quelques jours, où je mets au défi qui que ce soit de vous découvrir, à condition qu'on ne vous voie pas entrer.

—Et cet asile est...

—Chez moi, je n'en connais pas de plus sûr ; c'est un annexe de mon appartement, que mes domestiques eux-mêmes ne connaissent pas.

L'offre de Luce avait été acceptée, et avant que le policier pût commencer ses investigations, il lui restait à introduire le comte d'Entraignes, Dick et le capitaine Rouge dans sa chambre secrète.

Il avait été décidé que Laurent resterait à l'hôtel avec M. Littlestone, le nègre Tom de Woan-Vals, dont la vie ne courait aucun danger. Tout au contraire, la présence de cinq personnages de plus aurait pu entraîner de graves inconvénients dans la rue des Capucines.

Rendez-vous avait donc été pris pour le soir. Son dîner terminé, Luce prit une voiture fermée et se fit conduire à l'hôtel de Lauraguais. Un individu, de mine suspecte qui rôlait aux alentours, éveilla son attention, mais il n'y avait pas de temps à perdre ; le policier fit monter les trois hommes dans l'intérieur et dit au cocher :

—Au bois de Boulogne.

—On est en noce, hein ! répondit ce dernier qui prenait Luce pour un cocher de maison.

—Ma foi oui, et il y aura un bon pourboire.

Le cocher du fiacre fit claquer son fouet et partit à fond de train pour faire honneur à son collègue.

Par la vitre de l'arrière, Luce vit le rôdeur se précipiter sur leur trace et rejoindre la voiture à laquelle il se suspendit.

Le policier comprit le danger de se laisser filer, il mit la main sur la portière, l'entr'ouvrit doucement, et en même temps qu'il pressait la sonnerie d'arrêt, il sautait lestement à terre et se trouvait en présence de l'inconnu, qui venait d'en faire autant.

Sans hésiter, il lui envoya un violent coup de tête dans la poitrine, qui l'étendit sur la chaussée et, s'élançant cette fois sur le siège à côté du cocher. (Voir gravure, page 140).

—Ventre à terre, lui dit-il.

—Qu'est-ce que c'est donc que ce particulier ? fit le collègue.

—Un de la rousse, répondit Luce ; j'ai accroché hier un bourgeois que j'ai à moitié démolé, le sergot n'a pas eu le temps de prendre mon numéro.

—Tiens, je te croyais de maison ?

—J'y étais, mais pas de liberté, tu comprends... et je suis entré à la Compagnie... Pour lors, on m'a mis les inspecteurs aux trousses avec mon signalement, et en voilà un qui m'a reconnu au moment où je venais chercher des amis.

—Alors tu lui as fait son affaire... Eh bien !... sois sans crainte... plus souvent qu'il nous rattrapera. Et il enleva son cheval d'un vigoureux coup de fouet.

Luce se levant à demi jeta un coup d'œil en arrière ; l'homme renversé s'était relevé d'un bond et courait avec une vitesse extraordinaire après le coup terrible qu'il venait de recevoir.

Mais le cocher s'était piqué d'honneur... et puis, en collègue qui avait écrasé un bourgeois et rossé un mouchard... Que ne ferait-on pas pour lui ? Pendant quelques instants, l'homme parut prendre un peu d'avantage ; mais peu à peu le cheval, s'échauffant sous les coups, se mit à dévorer le ter-